



EDUC@PRO !

une couverture complète
pour les adhérents du Spelc

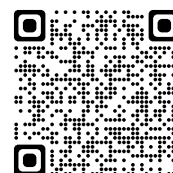


Que vous soyez actif ou retraité, enseignant, salarié d'établissement, chef d'établissement, l'offre EDUC@PRO vous accompagne lors de difficultés dans le cadre de vos activités professionnelles ou syndicales réalisées pour le compte du Spelc... **et cela, dès le premier jour de votre adhésion !**

COMMENT UTILISER CE SERVICE ?

Étape 1

Rendez-vous sur <https://vos-avantages.saint-christophe-assurances.fr/spelc/> et remplissez le formulaire dédié pour prendre connaissance de la notice d'information.



Étape 2

Bénéficiez à tout moment des atouts de l'offre EDUC@PRO en appelant les numéros suivants :



PROTECTION JURIDIQUE

Vous bénéficiez d'informations juridiques par téléphone, ainsi qu'un accompagnement jusqu'à la résolution amiable ou judiciaire de votre litige (recours en cas d'agression ou en cas d'atteinte à votre image, etc...).

CONTACTEZ GRATUITEMENT LE

01 30 09 97 93

(N° non surtaxé)

du lundi au vendredi 9h30 à 19h30
(sauf jours fériés)



ASSISTANCE JURIDIQUE 24H/24

En cas de placement en garde à vue ou en cas de déplacement professionnel dans un pays de l'espace européen, vous bénéficiez d'une assistance juridique étendue (avance de cautions pénales, prise en charge des frais et honoraires d'avocat, soutien psychologique, etc...).

CONTACTEZ GRATUITEMENT LE

01 55 92 26 16

(N° non surtaxé)

24H/24, 7J/7



INDIVIDUELLE ACCIDENT

En cas d'agression, vous êtes indemnisé ou nous vous remboursons les frais engagés (invalidité, traitement médical, soins et frais de prothèse, suivi psychologique...).

CONTACTEZ GRATUITEMENT LE

01 56 24 76 00

(N° non surtaxé)

du lundi au vendredi 8h30 à 18h00
(17h30 le vendredi)

BON À SAVOIR :

en tant qu'adhérent Spelc, vous disposerez d'un numéro de contrat d'assurance qui vous sera demandé pour tout contact.

Adhérents Spelc

Bénéficiez de tarifs privilégiés tout au long de l'année !

Jusqu'à

-20%

ET 3 MOIS OFFERTS* sur vos contrats

Découvrez nos contrats d'assurance les plus adaptés à vos besoins et profitez de tarifs privilégiés* pour toute nouvelle souscription !



Auto

20% DE RÉDUCTION

+ 2 MOIS OFFERTS

Les principaux avantages de notre contrat :

- ⊕ Assistance panne 0 km : être dépanné même en bas de chez soi en cas de panne mécanique, perte de clé, crevaison ou erreur de carburant.
- ⊕ Contrôle technique : 15 % de réduction chez un centre AUTOSUR



Habitation

10% DE RÉDUCTION

+ 1 MOIS OFFERTS

Les principaux avantages de notre contrat :

- ⊕ Services à domicile avec une aide pour la garde des enfants, le ménage, bricolage, jardinage, l'assistance informatique en cas de sinistre
- ⊕ Services déménagement couvrant votre ancien et nouveau logement pendant la période d'emménagement, sans surprime, pendant 3 mois (hors vol).



Santé

20% DE RÉDUCTION

+ 2 MOIS OFFERTS

Les principaux avantages de notre contrat :

- ⊕ Téléconsultation médicale, un service sécurisé pour joindre un médecin 24h/24 7j/7
- ⊕ Réseau de soins Itelis avec plus de 8 000 professionnels pour bénéficier de tarifs privilégiés et de services exclusifs



Garantie des accidents de la vie

20% DE RÉDUCTION

+ 3 MOIS OFFERTS

Les principaux avantages de notre contrat :

- ⊕ Jusqu'à 1 million d'euros d'indemnisation
- ⊕ Assistance rapatriement à l'étranger

Obtenez un devis au

01 85 53 50 36

Du lundi au jeudi de 08h30 à 18h00, le vendredi de 08h30 à 17h30
*Offre réservée aux adhérents du Spelc et soumise à conditions

Ou réalisez un devis en ligne sur :

<https://vos-avantages.saint-christophe-assurances.fr/spelc>

www.saint-christophe-assurances.fr

Mutuelle Saint-Christophe assurances

277 rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05 - Tél : 01 56 24 76 00 - www.saint-christophe-assurances.fr
Société d'assurances mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances - N° SIREN : 775 662 497
Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI